

# ANNEXE 1

## AUTORISATION DE REJETS DES EAUX TRAITEES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être joint à votre déclaration de projet d'assainissement non collectif adressé au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura ( 3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux.)

L'infiltration des eaux traitées dans le sol sur la parcelle doit être privilégiée, si la perméabilité est comprise entre 10 et 500mm/h. En cas d'impossibilité d'infiltrer les eaux traitées, une étude de sol doit être réalisée par un cabinet, pour démontrer l'impossibilité d'infiltration et l'autorisation du rejet doit être demandée auprès du propriétaire du réseau pluvial, fossé ou du cours d'eau.

**Réservé SPANC**

Date de réception : .....

N° de réception : .....

N° VISIO : .....

### DEMANDEUR

NOM - Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse complète du demandeur : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**SITUATION DU PROJET :**  
Commune : \_\_\_\_\_  
Adresse (n° voie, lieu-dit) : \_\_\_\_\_

**Références cadastrales du terrain**  
Section (s) , N° de parcelle (s) : \_\_\_\_\_

Estimation du volume d'eau traitées rejetées / jours : \_\_\_\_\_ litres

N° PC : .....

### DESCRIPTION DU PROJET

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Tertre d'infiltration drainé

Lit à massif de zéolite drainé

Autres médias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact)

Autres filières agréés par le Ministère (Microstation)

### EVACUATION DES EAUX TRAITEES

**- Milieu superficiel :**

Fossé

Réseau pluvial

Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière, nom du cours d'eau) \_\_\_\_\_

## MILIEU RECEPTEUR

Imperméabilité du sol à 0,50 m de profondeur, définit par une étude de sol

Imperméable       peu perméable       perméable

Nature du sol (argile, sable, roche) – à Préciser : \_\_\_\_\_

Imperméabilité du sol à 1.00 m de profondeur, définit pas une étude de sol

Terre végétale       argile       sable       roche       Autres - Préciser : \_\_\_\_\_

Joindre l'étude à la déclaration

## PROPRIETAIRE DU MILIEU RECEPTEUR

- Commune, Mairie de .....
- Privé.....Nom du propriétaire.....
- DDT Police de l'Eau
- Autres à préciser : .....

## Autorisation du Maire ou de Propriétaire du réseau, fossé ou du cours d'eau

Je, sous signée .....Maire de la commune de ....., gestionnaire du

Réseau d'eau pluviale

Ruisseau de .....

Autorise M ..... de rejeter ces eaux traitées dans le cadre de son projet d'assainissement des eaux usées.

Ce rejet se fera à l'endroit (joint plan) .....et susceptible d'être contrôlé et prélevé au frais du propriétaire. En cas de mauvais résultat, une pénalité peut être mise en place.

**Signature**

À..... Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_